

LETTRE



Solidarité
Laïque

ÉDITO



Carole Coupey,
Déléguée Générale
de Solidarité Laïque

Partout dans le monde, le droit à l'éducation est remis en cause. On nous explique qu'il n'y a plus assez d'argent pour l'école publique. Pourtant, il y en a toujours pour financer sa privatisation.

C'est tout simplement une question de volonté politique, alors que chaque euro retiré à l'école publique renforce les inégalités.

En France, au Bénin, en Haïti... Nous refusons que l'école devienne un marché comme un autre et que des familles doivent choisir entre payer des frais de scolarité élevés pour leurs enfants ou leur donner à manger.

Une éducation de qualité ne devrait pas être réservée à quelques-uns.

Avec des centaines d'organisations, nous défendons l'école publique, laïque, gratuite et de qualité, partout dans le monde. Parce qu'elle donne à chaque enfant les mêmes moyens d'apprendre, de s'émanciper et de construire son avenir, quelles que soient ses origines sociales ou les revenus de sa famille.

En cette rentrée 2026 et à l'approche d'échéances politiques nationales, notre mobilisation ne doit pas faiblir. Avec votre soutien, nous continuerons à rénover des écoles, former des enseignant.e.s et éducateur.trices, soutenir des projets éducatifs, créer des outils pédagogiques pour parler d'égalité, d'urgence climatique, de lutte contre les discriminations et la désinformation, ou encore de citoyenneté avec les jeunes.

Car l'avenir d'un enfant ne devrait jamais dépendre de ce que sa famille peut payer. ■



DOSSIER

RENTREE 2026 : L'ÉCOLE PUBLIQUE N'EST PAS À VENDRE !



Les frais d'inscription, les fournitures ou encore l'uniforme représentent un coût que beaucoup de familles ne peuvent pas assumer. Des milliers d'enfants sont alors privés d'école.

© Solidarité Laïque

RENTREE 2026 : L'ÉCOLE PUBLIQUE N'EST PAS À VENDRE !

Une rentrée scolaire, c'est souvent un cartable neuf, une nouvelle classe ou la joie de retrouver ses ami.e.s. Mais pour des millions de familles, c'est aussi l'angoisse de savoir si elles pourront payer l'école de leurs enfants.

Aujourd'hui, plus d'1 élève sur 4 dans le monde est scolarisé dans un collège ou un lycée privé. Il y a 20 ans, ils.elles étaient moins d'1 sur 5.

Derrière ce chiffre, il y a des parents qui renoncent à inscrire tous leurs enfants à l'école. D'autres qui s'endettent pour payer les frais de scolarité, les fournitures, les uniformes ou les transports. Des enseignant.e.s qui travaillent sans moyens ni salaires décents. Des écoles publiques qui peinent à accueillir tous les élèves.

Quand les États investissent moins dans l'école publique, ce sont les familles qui paient la différence.

La marchandisation de l'éducation commence quand l'école publique n'a plus les moyens d'accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions. Classes surchargées, établissements trop éloignés, enseignants trop peu nombreux... Alors, des groupes privés capitalistes et opportunistes s'installent

et vendent des services éducatifs, parfois avec le soutien financier des États. Pendant ce temps, l'école publique manque trop souvent de moyens pour remplir sa mission de service public.

Quand l'éducation devient un marché, elle répond d'abord à une logique économique. Les écoles s'installent là où elles sont rentables, pas forcément là où les besoins sont les plus importants. Les familles deviennent des clientes. Les États perdent peu à peu leur capacité à garantir à chaque enfant les mêmes droits et le même niveau d'enseignement.

À l'inverse, partout où les États donnent la priorité à l'école publique, les résultats sont là : davantage d'enfants scolarisés, de meilleures conditions d'apprentissage, des enseignant.e.s mieux équipé.e.s et des écoles qui retrouvent leur rôle fondamental.

C'est dans cet esprit que nous travaillons avec les ministères de l'Éducation, nos partenaires, les équipes éducatives, les parents et les



Nous défendons l'école publique et le droit de toutes et tous à une éducation de qualité, aux côtés de nombreux partenaires.

- En France, au sein du Collectif pour l'école publique laïque, nous militons pour l'arrêt du financement des établissements privés avec des fonds publics.
- À l'international, dans le cadre du Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation, nous demandons des règles pour mettre fin au développement incontrôlé des acteurs privés.

habitant.e.s en Haïti, au Bénin, en France ou ailleurs dans le monde. Nous élaborons ensemble des solutions durables, adaptées aux réalités de chaque territoire.

Quand on investit dans l'école publique, ça fonctionne ! ■

GRATUITÉ, ÉGALITÉ, QUALITÉ ! L'ARGENT PUBLIC DOIT ALLER À L'ÉCOLE PUBLIQUE !

En France, l'école publique laïque est malmenée. Des classes ferment, des enseignant.e.s ne sont pas remplacé.e.s, des bâtiments manquent d'entretien. Dans le même temps, des milliards d'euros d'argent public continuent de financer l'enseignement privé sous contrat, avec trop peu de contrôles sur l'utilisation de ces fonds.

Ce sont les écoles publiques qui accueillent de plus en plus d'élèves, notamment en difficulté, avec toujours moins de moyens pour les accompagner. L'enseignement privé sous contrat, quant à lui, ne joue pas selon les mêmes règles. Il peut choisir ses élèves, ce qui creuse les inégalités et crée du séparatisme social et scolaire. **Quand un établissement reçoit de l'argent public, la moindre des choses est de**

pouvoir vérifier comment il est utilisé, ce que les élèves apprennent et s'ils y sont protégés. Les familles sont libres de choisir l'école de leurs enfants mais ce choix ne devrait pas peser sur les finances publiques. Aujourd'hui, alors que les révélations de dérives se succèdent, les contrôles restent insuffisants. **Impossible, dans ces conditions, de garantir une concurrence loyale entre le public et le privé.**



En France, le public scolarise 3 fois plus d'élèves boursiers que le privé (11,8 %).

L'enseignement privé sous contrat est financé à 75 % par de l'argent public (plus de 12 milliards d'euros par an).

C'est en ayant accès aux mêmes savoirs, dans les mêmes classes, que des enfants de tous les milieux, de toutes les origines et de toutes les convictions apprennent à se connaître, à se respecter et à grandir ensemble. ■

QUAND L'ÉCOLE PUBLIQUE CHANGE TOUT



La situation en Haïti est instable ? Oui. Des écoles publiques sont tellement pleines que les élèves doivent se relayer pour pouvoir aller en classe ? Oui. Est-ce qu'on doit pour autant abandonner les élèves ? Certainement pas.

« Une école de plus, une école de moins, ça change quoi ? » (vidéo)

Malgré les violences, l'instabilité politique et les catastrophes climatiques, nos équipes continuent à construire des salles de classe, réparer des bâtiments, installer des clôtures, distribuer du matériel, équiper des écoles publiques, former des enseignant.e.s et des directeurs.trices...

Nous commençons par regarder où les besoins sont les plus urgents, avec les

parents, les habitant.e.s, les enseignant.e.s, les autorités locales et le ministère de l'éducation nationale. Nous identifions ainsi des zones isolées, où la première école peut être à plusieurs kilomètres, où les enfants marchent longtemps pour y aller.

Une cantine, une bibliothèque, des toilettes... Nous construisons alors ce qui manque, nous réparons ce qui a été détruit

par un cyclone ou un séisme. Et surtout, nous protégeons les enfants. Quand ils elles doivent marcher au milieu de la circulation, nous sécurisons les abords de l'école, nous faisons par exemple installer des dos-d'âne.

Nous adaptons nos actions pour que tous les enfants puissent continuer à apprendre, malgré tout. ■

RENTRÉE SOLIDAIRE : APPRENDRE NE DOIT JAMAIS DEVENIR UN PRIVILÈGE

La Rentrée Solidaire met le cap sur le Bénin ! Depuis plus de 30 ans, nous y travaillons avec le CAEB (Conseil des activités éducatives du Bénin), association qui accueille plus de 2 millions d'enfants et de jeunes chaque année, de la maternelle à l'université, pour lire, faire leurs devoirs, apprendre une nouvelle langue ou accéder gratuitement à Internet.

Chaque projet soutenu par la Rentrée Solidaire renforcera l'école publique et laissera un peu moins de place à la privatisation de l'éducation au Bénin.

Des salles de classe seront rénovées, des toitures qui fuient seront réparées, des sols

refaits et des tableaux installés. Une cuisine sera aussi construite pour permettre aux élèves de déjeuner sur place plutôt que de parcourir de longues distances pour rentrer chez eux le midi. Nous distribuerons des livres achetés au Bénin et organiserons

des ateliers sur la paix, l'environnement, les droits de l'enfant, le vivre ensemble ou l'égalité filles-garçons. ■

Plus d'infos sur les projets à soutenir

Rentrée Solidaire



BÉNIN
2026 - 2027



Vendredi 17 Mai

Lecture

1. livre
2. école
3. ami
4. famille
5. avenir

**La terre tremble
et c'est toute une enfance
qui bascule.**

**Mais un don peut
changer la suite.**

Quand tout s'effondre autour d'eux, certains enfants n'arrivent plus à dormir.
D'autres ne parlent même plus, ne rient plus, ne courent plus...
Et soudain, les jeux disparaissent.

Grâce à votre solidarité, nous pourrions organiser des activités en plein air
pour rassurer les enfants, leur permettre de s'exprimer, se dépenser
et continuer à apprendre, malgré le chaos.



Solidarité
Laïque



solidarite-laique.org



Solidarité
Laïque

BON DE SOUTIEN

À retourner dans l'enveloppe-réponse jointe ou
à Solidarité Laïque, 22 rue Corvisart 75013 Paris.



AVANTAGES FISCAUX	Don	>	Déduction	>	Coût réel
	50 €		33 €		17 €

Je recevrai le reçu fiscal me permettant une déduction d'impôts
de 66 %, soit les deux tiers de ce montant, permettant à Solidarité
Laïque d'agir 3 fois plus qu'il ne me coûte.

Les informations collectées sont enregistrées par Solidarité Laïque à des fins de gestion interne, pour
répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. Ces données sont communiquées à nos
services habilités à les traiter et conservées pendant la durée nécessaire aux finalités précitées.

Si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit échangée veuillez cocher la case ci-contre ☐

Pour faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de
portabilité conformément à la réglementation en vigueur, merci de contacter Solidarité Laïque par
téléphone 01 45 35 13 13, par email info@solidarite-laique.org, ou par courrier 22 rue Corvisart, 75013
Paris. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

4COUV0826

**Je fais un don pour soutenir les activités
de Solidarité Laïque en France et dans le monde**

☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 200 € ☐ _____ €
À ma convenance

► Je joins mon versement par chèque à l'ordre de Solidarité Laïque.

Merci de m'envoyer le reçu fiscal me permettant de déduire de mes impôts
les deux tiers de ce montant à l'adresse ci-dessous.

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M | NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : [] [] [] [] [] [] VILLE : _____

☐ Je souhaite recevoir la newsletter Internet de Solidarité Laïque.

Courriel : _____ Tél. : _____